**Séance du Conseil Municipal du 28 mai 2018**

Date de la convocation : 24/05/2018

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Absents excusés : Jacky ALBERT a donné pouvoir à Chantal HERBERT, Alain RAMBAUD a donné pouvoir a Christian BATY, Alain TOSCAN.

Secrétaire de séance : Céline BOCQUET

**Achat du Bar-Tabac**

Le conseil municipal, à l’unanimité, décide d’acquérir le commerce « Bar-Tabac La Pixturi ».

Achat des murs : 170 000 €, fonds de commerce : 28 800 €, estimation des frais de notaire : 3 000 €, estimation de la prise en charge des frais de diagnostic : 998 €

**Fonds Régional de Développement des Communes (FRDC) – Demande de subvention**

Dans le cadre de l’achat du bâtiment du commerce « Bar-tabac », le conseil municipal sollicite une aide de 10 % sur le montant total de l’investissement, plafonnée à 50 000 €.

**Fonds de concours de la Communauté de Communes Vendée Grand littoral**

Le conseil municipal sollicite un fonds de concours de 45 000 € pour l’achat du commerce « Bar-Tabac ».

**Validation des travaux sur les routes communales**

Avant l’été, réfection de la rue de La Bouchardière : 24 200 € HT et de la rue Monte à Peine : 8 000 € HT ;

Après l’été, aménagement de sécurité avec la création d’un plateau surélevé rue de Lattre de Tassigny et rue de La Lambretière : 21 500 € HT, réalisation d’un cheminement piéton rue de la Grande Métairie : 21 800 € HT.